



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

urbanisme

Question écrite n° 14457

Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les aides accordées par l'Etat pour le financement des études des schémas de cohérence territoriale. Lors de la discussion du projet de révision de loi SRU à l'Assemblée nationale le 29 janvier dernier, il a été convenu que l'Etat accorderait une aide financière aux collectivités locales pour élaborer le SCOT. Dans le cadre des débats parlementaires a été évoquée une aide de 1 euro par habitant, à l'exclusion des territoires dotés d'une agence d'urbanisme. Il lui demande de l'informer sur l'état d'avancement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14457

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1950

Question retirée le : 9 juin 2003 (Retrait pour cause de question identique)